

Réponses suédoises au "Questionnaire suédois"

Autor(en): **E.Gd.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 667

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265239>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

A relire avant le 1^{er} août

... Ce qu'il faut éviter, c'est que les tâches économiques, philanthropiques et humanitaires, si importantes qu'elles soient, nous absorbent au point de nous faire négliger des vérités supérieures et de nous faire passer outre à des devoirs plus difficiles parce qu'il faut toujours un effort plus grand pour affirmer des idées et défendre des principes. Ce qu'il faut éviter donc, c'est d'oublier un seul instant que l'homme ne vit pas seulement de pain, et que ce que nous devons défendre, ce ne sont pas seulement des biens matériels, mais essentiellement des valeurs éternelles...

Extrait d'un message adressé au
Groupement suisse « Femme et Démocratie »

DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6.- 6 mois . . . 3.50 ETRANGER . . . 8.- Le numéro . . . 0.25 ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées Les abonnements partent de n'importe quelle date
--	---	---

Vacances...

... Et voilà que commence notre cinquième été de vacances de guerre, et que c'est en face des plus affreux bombardements, massacres, guerillas, assassinats, incendies, emprisonnements, tortures, ruines, privations, famine, exil, souffrances indicibles morales et matérielles... que nous allons souhaiter à nos lecteurs de se reposer, de se détendre, et de se distraire... Hélas !

Et pourtant, et puisque le budget de notre journal est calculé de façon à nous obliger à suspendre notre parution sept semaines durant en tous cas ! que faire d'autre, sinon dire à tous de mettre ce temps à profit — non pas pour oublier, cela serait impossible ! mais pour accumuler les forces morales, dont aucun de nous ne possède une trop forte dose, pour faire face à tout ce qu'il nous faut vivre. Et même oui, pour oublier aussi : oublier nos petites difficultés, nos menues privations, nos mesquines préoccupations, nos soucis égoïstes, et éprouver pleinement le privilège incroyable, qui est le nôtre, qui que nous soyons, de pouvoir penser librement, réfléchir librement, discuter librement avec nos amis, nos parents, ceux qui nous entourent. De pouvoir jouir librement de la fraîcheur des matinées herbeuses, de la splendeur des soleils couchants, du rayonnement de l'atmosphère estivale, moins même du nuage doré qui passe, du coin de ciel qui se nuance, de l'élan vigoureux de l'arbre sous sa couronne de feuilles, de la fleur qui s'ouvrira demain, du murmure paisible de la campagne, du silence de la montagne, de cette symphonie de la nature que tant d'hommes et tant de femmes, au loin, au près, même chez nous, même autour de nous, ne parviennent jamais à entendre.

... Et que le sixième été de vacances que nous annoncerons à nos lecteurs puisse être un été de véritable paix enfin revenue !

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Quelques réflexions sur l'adoption

N.D.L.R. — Nous avons publié, dans le courant de l'hiver dernier (Mouvement N° 65), les thèses formulées sur ce sujet par Mme M. Pidoux, lors de la présentation de son travail de diplôme à l'Ecole sociale de Genève. Mme Pidoux veut bien maintenant, et nous l'en remercions, nous autoriser à reproduire au bénéfice de nos lectrices l'article qu'elle vient de donner au Traité d'Union, bulletin de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole Sociale, et à Voilà, revue suisse de famille. Nous ne doutons pas de l'intérêt qu'éveilleront ses considérations auprès de ceux et de celles qui le liront.

Combien de gens sont étonnés d'apprendre que l'adoption n'est légalement possible en Suisse que depuis l'entrée en vigueur de notre Code civil en 1912 ? Avant cette date, seuls quelques cantons l'avaient inscrite dans leurs codes respectifs (Zurich, Thurgovie, Soleure, Tessin et Neuchâtel). Sauf si cette institution s'est acclimatée dans le canton de Vaud en l'espace d'une génération et si elle est plus riche en bienfaits que féconde en difficultés, telles étaient les questions auxquelles notre enquête devait tenter de répondre. Celle-ci est basée sur des recherches statistiques s'étendant des années 1914 à 1942. On compte, pour cette période, 516 adoptions légales dans le canton de Vaud, soit, en moyenne, 19 par an. Nous avons ensuite interviewé plus de 70 adoptants et adoptés ainsi qu'une trentaine de ceux que leur profession avait des chances de mettre en contact avec ces derniers : directeurs et directrices d'œuvres de l'enfance et d'établissements hospitaliers, notaires, avocats, médecins, instituteurs, spécialistes de l'enfance difficile, etc., etc.

Première remarque : Ceux qui voient l'adoption du dehors en soulignent plus volontiers les difficultés que les joies. On com-

prend du reste sans peine les craintes et les hésitations de celui qui confie pour toujours un enfant même à un couple des mieux intentionnés. Sa responsabilité est engagée. Il tremble à la fois pour l'enfant et pour ses parents adoptifs.

Deuxième remarque : Les adoptants et les adoptés sont les meilleurs défenseurs de l'adoption. Dans le canton de Vaud, sur les 516 adoptions légales, on ne compte que 6 révocations, et au cours de notre enquête, nous n'avons retenu que deux échecs véritables. Ajoutons que l'adoption légale n'est possible en Suisse que si l'adoptant est âgé de 40 ans, n'a pas de descendants légitimes et a au moins 18 ans de plus que l'adopté. Elle doit être permise par l'autorité compétente du domicile de l'adoptant.

Quelles sont les difficultés que rencontrent les parents adoptifs dans leur tâche, les problèmes qui se posent à eux au cours des années, les préoccupations inconnues des autres parents et qui sont les leurs ? La question du contact éventuel avec la famille selon le sang de l'enfant est une de celles qui tourmentent le plus ceux qui songent à l'adoption. Dans presque tous les cas dont nous avons eu connaissance, lorsqu'il s'agissait d'enfants recueillis très jeunes par des parents décidés à les adopter légalement un jour, un acte de renonciation signé du père et de la mère de l'enfant avait été exigé (de la mère seule pour un enfant illégitime). Les parents déclaraient par cet acte consentir à l'adoption de leur enfant. Un couple, qui n'avait pu obtenir la signature d'une mère parce que son domicile était inconnu à l'époque, fut victime de « chantage » de la part de celle-ci. Elle réclamait son enfant à grands cris, prétendant qu'elle ne pourrait plus jamais en avoir d'autres. Elle voulait en réalité une forte somme d'argent ! Une autre mère dut rendre son fils adoptif au bout de quelques années et nous racontait que « son départ fut pire qu'une mort ! » Il est désirable qu'un tiers intervienne entre la famille naturelle et les futurs parents adoptifs afin que la première ignore toujours où est placé l'enfant. C'est ce qu'on appelle l'adoption « incognito », de plus en plus pratiquée de nos jours. Grâce à elle, les parents naturels ne seront pas tentés de venir réclamer l'enfant au moment où celui-ci se met à gagner sa vie et pourrait leur être utile. Mais ne serait-il pas plus sage de prendre plutôt un orphelin de père et de mère en vue d'adoption ? Notre enquête nous a amenée à constater que les vrais orphelins sont rares. Ils sont presque toujours recueillis par un de leurs proches. Ce ne sont donc pas eux qui ont le plus besoin d'un foyer mais plutôt ces pauvres petits dont les parents n'étaient guère dignes de les avoir.

La question de l'hérédité préoccupe les parents adoptifs beaucoup moins qu'on ne pourrait le croire. Ils font preuve, dans ce domaine, d'un courage que certains taxeront de témérité. Mais, ayant observé autour d'eux combien souvent les enfants très choqués de milieux spécialement protégés causent de soucis à leurs parents, ils se disent que les lois de l'hérédité sont encore mal connues et qu'il n'y a pas de raisons pour que leur tentative tourne infailliblement à la catastrophe. Ils ont vu, sous leurs yeux, l'enfant placé dans de meilleures conditions d'hygiène et rationnellement nourri se transformer au point qu'on ne reconnaît plus le chétif petit être qui leur fut confié : pourquoi n'en serait-il pas de même au point de vue moral ? Cependant certains parents ont regretté de n'avoir pas pris leur enfant plus jeune en vue d'adoption. Quand celui-ci a déjà 3 ou 4 ans, il a pris certaines habitudes de son milieu et les comparaisons le troublent. Un garçonnet disait à sa mère adoptive : « Nous, on n'allait pas au tea-room, mais au café ».

MADELEINE PIDOIX.

(La fin en 3^{ème} page.)

Travaux féminins de saison.

Cliché Mouvement Féministe

Réponses suédoises au « Questionnaire suédois »

Etudié et discuté par nos Sociétés féminines romandes, — moins, croyons-nous, chez nos Con-fédérées, — ce « Questionnaire », dont il a été souvent question dans nos colonnes, a suscité peu de réponses jusqu'à présent, mais toutes intéressantes, nous dit-on. En attendant qu'elles soient collationnées et comparées, et que les conclusions puissent en être déduites, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil sur la réaction provoquée par le même questionnaire dans son pays d'origine — où il a forcément suscité moins de surprise que cela n'a été le cas pour certains points chez nous ! Ainsi que nous le disions dans un précédent numéro, nous devons à Mme Cedergren, puis à un autre membre de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes, M^{lle} Benedicte Willighem, les détails qui suivent.

30.000 questionnaires ont été distribués parmi les femmes suédoises. Le sixième en est rentré, soit environ 5.000, dont 4.500 peuvent être classés comme valables. Mais, et Mme Cedergren a beaucoup insisté sur ce point, ces réponses ne doivent pas être considérées comme traduisant l'opinion des femmes suédoises en bloc : par exemple, les femmes des milieux conservateurs ont refusé de s'y intéresser, alors que les femmes socialistes ont fourni presque la moitié des réponses, suivies de près par les membres des organisations syndicales féminines, puis par ceux de l'Association des mères de famille. Il est à noter que la majorité des réponses proviennent de femmes mariées, et le 40 % de femmes ayant dépassé la quarantaine. Les paysannes ne sont qu'en très petit nombre, et les intellectuelles ayant au moins un baccalauréat le 4 % seulement.

De toutes les questions posées, les questions sociales et économiques semblent avoir surtout attiré l'attention — du moins pour leur partie la plus simple et pratique, et qui a trait à la vie de famille ; c'est ainsi que 64 % des réponses se prononcent en faveur de l'amélioration des logements (nous avions cru, au contraire, que la population suédoise était spécialement favorisée à cet égard, en comparaison d'autres pays. (Réd.) L'on demande surtout des habitations spacieuses, ensoleillées et pourvues du confort moderne : le bon marché ne vient qu'en quatrième lieu. Chose aussi qui surprend les notions que nous avions recueillies sur l'organisation de la vie familiale et ménagère dans les pays du Nord, les Suédoises semblent peu favorables aux arrangements collectifs (cuisines et buanderies

communes, jardins d'enfants par blocs de maison etc.), que cependant le questionnaire énumérait en détail. La majorité juge la préparation familiale des femmes insuffisante surtout en ce qui concerne l'éducation des enfants ; le 80 % déclarent qu'elles désirent rester chez elles plutôt que de travailler au dehors, mais estiment cependant que toutes les professions doivent être ouvertes aux femmes. Enfin, plus du quart pensent que si les familles ne sont pas plus nombreuses, c'est parce que leur désir principal est de pouvoir donner à leurs enfants une meilleure éducation.

Dans le domaine international, la question qui a attiré le plus l'attention est celle de l'aide à garantir aux colonies et aux pays de civilisation peu développée en matière d'hygiène, d'instruction, et de sécurité sociale : cela, de la part d'un pays qui n'a jamais été colonisateur, est très curieux, de même que la réponse touchant aux possibilités de consacrer des capitaux suédois et d'envoyer des spécialistes suédois dans ces régions. Toutes les réponses en général sont affirmatives quant à la place que devraient avoir les femmes dans l'organisation de l'après-guerre, mais bien entendu en collaboration avec des hommes. Enfin, en ce qui concerne le groupe *La morale et la religion*, la question qui a soulevé le plus d'intérêt a été celle qui touche à la fréquentation d'une église : 18 % des réponses permettent d'établir la proportion de celles qui suivent régulièrement un culte.

Dans l'ensemble, il ne paraît donc pas que ce soient les problèmes d'ordre général — d'ailleurs souvent bien curieusement posés par le questionnaire — qui aient le plus intéressé et fait réfléchir celles qui ont pris la peine de répondre, mais bien plutôt les sujets pratiques et immédiats dont est faite la vie de tous les jours. Il faut bien répéter aussi que certaines questions, par exemple en matière économique ou internationale, auraient nécessité l'intervention de spécialistes, si bien qu'il ne faut pas s'étonner que des femmes plus simples et moins cultivées aient passé outre carrément. Comme avant, donc, et cela est aussi l'opinion de Mme Cedergren, la valeur du « Questionnaire suédois » réside surtout en sa valeur éducative : ajoutons ici qu'en Suède, il y a été adjoint une bibliographie qui a été très appréciée et qui a fait défaut chez nous. Peut-être aussi, un « questionnaire des femmes suisses » — beaucoup plus difficile à élaborer, certes ! — aurait-il eu son intérêt propre ? ...

E. Go.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.